

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12 rue Michel Gautier
76600 Le Havre
Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Madame Geneviève DARRIEUSECQ
Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre
des Armées
14 rue Saint Dominique
75700 Paris Cedex 07

Le Havre, le 5 juin 2018

Objet : Motion des Veuves d'Anciens Combattants

Madame la Secrétaire d'Etat,

Je suis saisi par l'association départementale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc de la Seine Maritime (FNCPG-CATM) concernant une motion adoptée à l'unanimité lors de leur commission.

Près de 24.000 veuves d'Anciens Combattants titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation sont des ressortissantes à part entière de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Cette qualité leur été reconnue par un décret de janvier 1991.

Or aujourd'hui, ces conjointes survivantes d'anciens combattants déplorent un traitement inégalitaire sur le plan fiscal.

Aussi la motion 2018 vise à réitérer leur demande pour que l'obtention d'une demi part fiscale supplémentaire, quel que soit l'âge du décès de leur époux.

Certaines se voient en effet refuser cette demi part fiscale au motif que leurs époux sont décédés avant d'avoir pu bénéficier au moins une fois de la demi part supplémentaire pour le calcul de leur impôt sur le revenu de l'année de leurs soixante quatorzièmes anniversaires. Ces femmes ont le sentiment, qu'au-delà la souffrance d'avoir perdu un mari avant ses 75 ans, la France amoindrit la reconnaissance du service rendu à la Nation.

../..

Par cette motion, les veuves dénoncent une discrimination morale et financière.

Face à leur requête, qui me semble légitime, je me permets de vous relayer leurs ressentis afin qu'une fiscalité et une reconnaissance plus juste puisse être envisagée pour ces victimes collatérales des conflits.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire d'Etat, en l'expression de toute ma considération.



Jean Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11